



# CSO

## Certificat de spécialisation Conduite d'un élevage Ovin Viande - Apprentissage -



Octobre 2025 à  
Août 2026



Bellac



Niveau 4

### Principaux débouchés

S'installer éleveur, responsable d'élevage, ouvrier agricole en production ovine.

### Objectifs visés et Évaluables

Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande. Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin viande. Réaliser les opérations relatives à la transformation de la viande et à son organisation.

### Conditions du métier

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations spécialisées en élevage ovin viande ou mixte d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Les



Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

### Contact

Centre Départemental de Formation  
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne  
Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne  
05.55.48.44.30  
[cfa.haute-vienne@educagri.fr](mailto:cfa.haute-vienne@educagri.fr)

## Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29\*\* ans,

\*\* pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## Pré-requis

Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.

Etre titulaire d'un brevet professionnel du secteur de la production agricole, ou d'un baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole, ou d'un brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole, ou titres et certificats du secteur de la production agricole, de niveau IV, enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles et cités dans l'arrêté du 29 octobre 2012 portant définition de listes de diplômes, titres et certificats pour l'application des articles L. 331-2(3°), R. 331-1 et D. 343-4 du code rural et de la pêche maritime susvisé.

En l'absence des diplômes requis, vous pouvez, sous réserve de justifier d'une situation dérogatoire, passer des tests de prérequis. En fonction des résultats, une demande de dérogation pourra éventuellement être formalisée.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

## Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 12 mois, alternance entre l'entreprise agricole (39 semaines dont 5 de congés payés) et le centre de formation (14 semaines soit 482 h).

## Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre.
- Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

## Contenus principaux de la formation

Le référentiel de compétences du CS Conduite d'un élevage Ovin Viande est constitué de deux capacités :

- assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande,
- réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin viande.

Les 12 objectifs de formation associés à ces capacités et définis par l'équipe pédagogique sont les suivants :

- La filière et ses attentes en termes de qualité de produit,
- La commercialisation des produits issus d'une exploitation ovine,
- La reproduction des ovins,
- La gestion sanitaire d'une exploitation ovine,
- L'agnelage,
- L'alimentation ovine,
- L'aménagement des bâtiments et des systèmes de contention,
- L'utilisation des chiens de troupeau,
- La gestion fourragère et pastorale,
- La gestion comptable et résilience des exploitations ovines,
- La sélection génétique pour une amélioration de la productivité,
- La tonte des moutons.

Chaque semaine de formation correspond à une thématique décomposée de la façon suivante :

- apport de connaissances scientifiques et techniques,
- interventions professionnelles,
- chantiers de mise en pratique,
- visites pédagogiques.

## Validation de la formation

| Mode de validation | De niveau : | Inscrit au RNCP n° : | Certificateur :   | Date d'enregistrement de la certification JO/BO : |
|--------------------|-------------|----------------------|---|---|
| Certifiant         | 4           | 38330                | Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire | 04/06/2020  |

## Modalités d'évaluation

Le dispositif d'évaluation est basé sur 2 évaluations orales basées sur des situations professionnelles. Le CSO est délivré dès la validation des 2 unités capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

## Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme RNCP38330BC01 à RNCP38330BC03 .

## Suite de parcours

Possibilité d'accéder à une autre formation certifiante ou diplômante.

## Rémunération et modes de financement des frais pédagogiques

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

| Rémunération de la 1ère année |                |                |                |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Avant 18 ans                  | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 27% du SMIC                   | 43 % du SMIC   | 53 % du SMIC   | 100 % du SMIC  |

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarifcation-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

## Chiffres clés

| Taux (sessions 2022 à 2024<br>tous sites confondus dispensant<br>la formation) |                     |              | Taux (session 2023 à 2024<br>tous sites confondus dispensant la formation) |                   |                                    |                                      |
|--|---------------------|--------------|--|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Insertion professionnelle à 6 mois   | Réussite à l'examen | Satisfaction | Insertion dans le métier visé  | Poursuite d'étude | Interruption en cours de formation | Rupture des contrats d'apprentissage |
| 97%  | 90 %                | 100 %        | 89%  | 21%               | 0 %                                | 0 %                                  |

## Contacts

### Centre de formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Bellac  
7 Rue des Rochettes  
87300 BELLAC  
05.55.60.95.95

Site de Magnac-Laval  
Route de la Souterraine  
87190 MAGNAC LAVAL  
05.87.77.60.02

### Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

#### Développeur de l'apprentissage :

Murielle LE ROUX-GATEAU  
Tél : 07.85.24.02.26

Mail : [murielle.le-roux-gateau@educagri.fr](mailto:murielle.le-roux-gateau@educagri.fr)

#### Coordonnateurs de la formation CS Conduite d'un élevage ovin viande par apprentissage :

##### **Franck DUDOGNON**

Tél : 05.55.60.95.95

Mail : [franck.dudognon@educagri.fr](mailto:franck.dudognon@educagri.fr)

##### **Charles ROBUCHON**

Tél : 05 55 60 95 95

Mail : [charles.robuchon@educagri.fr](mailto:charles.robuchon@educagri.fr)

#### Référente administrative : Angélique RESTOUEIX

Tél : 05 55 48 44 30

Mail : [angelique.restoueix@educagri.fr](mailto:angelique.restoueix@educagri.fr)

#### Référente handicap : Charlene ALLONCLE

Tél : 05.55.48.44.30

Mail : [charlene.leroy@educagri.fr](mailto:charlene.leroy@educagri.fr)